

Le Trèfle, France Services



Le mot du Président



Justin Vogel,
Président de la Communauté
de Communes du
Kochersberg et de l'Ackerland.

Le Trèfle regroupe les services de la Communauté de Communes du Kochersberg, de la Mairie de Truchtersheim, de la Chambre d'Agriculture et de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Le Trèfle, la Maison des services du Kochersberg, ouverte depuis septembre 2011 continue à monter en puissance et après huit années de fonctionnement, va déjà devoir s'agrandir, victime de son succès.

Le service d'accueil a été renforcé pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles, les demandeurs de cartes d'identité et de passeport et de nouveaux services sont proposés au sein de ce qui constitue aujourd'hui « La Maison du peuple du Kochersberg et de l'Ackerland ».

Auparavant « Maison de services au public », Le Trèfle a été labellisé « France Services » le 1^{er} janvier 2020 faisant partie des premiers 460 Espaces France Services attestant de la pertinence des nombreux services proposés mais aussi de la qualité d'accompagnement des habitants dans leurs démarches.

Le Trèfle, France Services

Une trentaine de services différents, destinés à faciliter la vie quotidienne des habitants du territoire.

Ainsi, dorénavant, un certain nombre de démarches que vous aviez l'habitude de faire à Strasbourg et alentours peuvent être effectuées au sein du Trèfle. En dehors des permanences physiques qui se déroulent dans des bureaux mutualisés prévus à cet effet, de nombreux services sont développés par l'intermédiaire d'un ordinateur en libre-service. Un accompagnement personnalisé sur les différents outils est proposé par les ambassadeurs des services que vous pourrez solliciter à l'accueil du Trèfle.

Pour que mon déplacement soit efficace !

Pour un permis de conduire ou certificat d'immatriculation

- ☐ Mon identifiant et mon code confidentiel
ants.gouv.fr ou FranceConnect
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Les justificatifs associés à ma situation
(précisés par l'agent France Services)

Démarche concernant les impôts

- ☐ Mon n° fiscal
- ☐ Mon code confidentiel
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Ma carte bancaire et mon téléphone associé à cette carte en cas de contrôle de sécurité

Pour le dossier d'assurance maladie (AMELI)

- ☐ Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- ☐ Mon code confidentiel
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Mon titre d'identité en cours de validité
- ☐ Mon téléphone portable (pour réception du code provisoire)
- ☐ Mon relevé d'identité bancaire

Pour le dossier d'assurance retraite (CARSAT)

- ☐ Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Mon titre d'identité en cours de validité
- ☐ Mon relevé d'identité bancaire

Pour le dossier CAF / MSA

- ☐ Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF) / Mon identifiant MSA
- ☐ Mon code confidentiel
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Mon titre d'identité en cours de validité
- ☐ Ma carte vitale
- ☐ Mes 3 derniers bulletins de salaire
- ☐ Mon dernier avis d'imposition
- ☐ Mon relevé d'identité bancaire

Pour le dossier Pôle Emploi

- ☐ Mon identifiant et mon n° emploi demandeur
- ☐ Mon code confidentiel
- ☐ Mon adresse mail et son mot de passe
- ☐ Mon titre d'identité en cours de validité
- ☐ Ma carte vitale
- ☐ Mes 3 derniers bulletins de salaire
- ☐ Un CV papier ou sur une clé USB si possible
- ☐ Mon attestation employeur et justificatif de formation, le cas échéant
- ☐ Mon relevé d'identité bancaire
- ☐ Tout autre document pouvant justifier de sa situation



Les ambassadeurs des services

Ils vous donneront tous les renseignements relatifs aux services disponibles au Trèfle. Ils faciliteront vos démarches en vous informant sur les sites Internet des administrations partenaires en vous orientant vers le bon interlocuteur ou en vous accompagnant pour la réalisation de vos démarches en ligne.

Agence nationale
des titres sécurisés



FINANCES PUBLIQUES



Index par mots clés

A

Accompagnement des parents

p. 7 AS*
p. 8 CAF
p. 14 Puéricultrice / PMI*

Aide à domicile

p. 6 ABRAPA

Aide alimentaire

p. 8 Caritas Kochersberg

Aide aux enfants et aux ado

p. 7 AS*
p. 12 EPSAN

Aide de 1^{ère} urgence

p. 7 AS*
p. 8 Caritas Kochersberg

Aide psychologique

p. 11 EPSAN
p. 15 U.N.A.F.A.M

Aide à la rédaction et à la compréhension de courriers juridiques/administratifs

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)

Allocations familiales

p. 8 CAF

Amende

p. 10 DRFiP*

B

Bilan de compétences

p. 14 Pôle emploi

C

Carte d'identité (CNI)

p. 7 et
p. 11 Ministère de l'Intérieur

Carte grise

p. 11 Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

p. 11 Ministère de l'Intérieur

Collecte de vêtements

p. 8 Caritas Kochersberg

Conflits voisinage

p. 9 Conciliateur de justice
p. 12 Ministère de la justice

Conseils juridiques

p. 10 Consultation juridique gratuite (avocat)

p. 13 Ministère de la justice

Créer/développer son entreprise

p. 8 C.M.A

D

Dépendance

p. 6 ABRAPA et APAH*,
p. 13 Ministère de la justice

Difficultés financières

p. 7 AS*
p. 8 Caritas Kochersberg
p. 9 CESF*
p. 10 Crésus
p. 10 DRFiP*
p. 12 Ministère de la justice

Divorce/séparation

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)
p. 13 Ministère de la justice

Droit de garde des enfants

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)

p. 13 Ministère de la justice

Droit du travail

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)

p. 13 Ministère de la justice

E

Éducation, protection de l'enfance

p. 7 AS*
p. 14 Puéricultrice / PMI*

Électricité

p. 11 ES

Emploi

p. 8 C.M.A
p. 11 Entraide-Emploi
p. 12 France Travail
p. 13 Mission Locale

F

Formation 16-26 ans

p. 13 Mission Locale

Formation adulte

p. 12 France Travail

Futures mamans

p. 8 CAF
p. 14 Puéricultrice / PMI*

H

Habitat (construction, rénovation)

p. 8 C.A.U.E 67
p. 11 ES

Handicap

p. 6 ABRAPA et APAH*
p. 15 U.N.A.F.A.M

Héritage

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)
p. 12 Ministère de la justice et MSA

I

Impôts

p. 10 DRFiP*

J

Jeunes mamans

p. 8 CAF et
p. 14 Puéricultrice / PMI*

Jeune 16-26 ans

p. 13 Mission Locale

L

Litiges acheteur/vendeur

p. 9 Conciliateur de justice

Litiges locataire/propriétaire

p. 9 Conciliateur de justice

Logement

p. 7 AS*
p. 8 CAF

M

Maintien à domicile

p. 6 ABRAPA

Maison de retraite

p. 6 ABRAPA / APAH*

Médiation familiale

p. 6 AGF 67*

Médiation salarié/employeur

p. 12 Médiateur extra-familiale

P

Passeport

p. 7 et
p. 11 Ministère de l'Intérieur

Pension alimentaire

p. 9 Consultation juridique gratuite (avocat)
p. 13 Ministère de la justice

Permis de conduire

p. 11 Ministère de l'Intérieur

Portage de repas à domicile

p. 6 ABRAPA

Psy enfants / ados / famille

p. 11 EPSAN

R

Retraite

p. 8 C.A.R.S.A.T
p. 14 MSA

RSA

p. 7 AS*
p. 8 CAF
p. 14 MSA

S

Santé

p. 6 Alsace Alzheimer,
p. 10 CPAM
p. 12 Ligue contre le Cancer
p. 14 MSA

Sécurité sociale

p. 10 CPAM
p. 14 MSA

Service social

p. 14 Service Social de
l'Assurance Maladie

Surendettement / Gestion du budget

p. 8 Caritas Kochersberg
p. 9 CESF*
p. 10 Crésus

T

Taxes locales

p. 10 DRFiP*

Les opérateurs France Services

Agence nationale
des titres sécurisés



*AGF 67 : association Générale des Familles du Bas-Rhin

*AS : assistante sociale

*APAH : accueil en faveur des personnes âgées et/ou handicapés

*CESF : conseillère en économie sociale et familiale

*C.M.A : chambre de métiers d'Alsace

*DRFiP : direction régionale des finances publiques

*PMI : protection maternelle et infantile

Les services de A à Z

Voici l'ensemble des services disponibles classés par ordre alphabétique.



ABRAPA

Association d'aide à domicile destinée aux personnes âgées dépendantes, aux personnes handicapées ou aux personnes en besoin d'aide temporaire. L'association assure le portage de repas sur le territoire de la communauté de communes.

Contact : Valérie PERRIN ANEZO
☎ 03 88 91 75 12

ant.hochfelden@abrapa.asso.fr
www.abrapa.asso.fr

Sur rendez-vous pris préalablement, 3^e mardi du mois, de 14 h à 16 h.

Accueil en faveur des Personnes âgées et/ou Handicapé(e)s

Structure de proximité de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) qui permet d'apporter une meilleure réponse aux besoins des seniors (un lieu d'accueil et d'information, un lieu ressources, un lieu de coordination gérontologique). Informe et oriente vers les services dont les seniors et leur entourage ont besoin. Aide à la complétude des dossiers MDPH et APA.

Secrétariat : Sandrine OLIVEIRA

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique)
Lundi et mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (permanence physique de la secrétaire).

Pour les communes de Furdenheim, Ittenheim, Hurtigheim et Handschuheim :

Secrétariat : Julia BERTRAND

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique).

AGF 67

Association Générale des Familles du Bas-Rhin

Dans le cadre du plateau Médiation Familiale 67, temps d'écoute, d'échanges et de négociation permettant :

- D'aborder les problèmes liés à un conflit familial ;
- D'établir une communication constructive ;
- Prendre en compte les besoins de chacun ;
- Rechercher des solutions concrètes.

Elle a pour finalité d'apaiser le conflit et de préserver les relations au sein de la famille. La Médiation Familiale s'adresse aux personnes en situation de

divorce, séparation, conflits, situations de reconstitution familiale.

Contact : Médiation Familiale 67

☎ 03 88 21 13 99

contact67@mediation-familiale.eu

Permanences sur rendez-vous :

- Tous les lundis de 14 h à 17 h,
- 1^{er}, 2^e et 4^e mardi de 9 h à 12 h,
- 1^{er}, 3^e et 4^e samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Alsace Alzheimer 67

Soutien aux familles de malades Alzheimer : informer et soutenir moralement les familles, promouvoir et encourager des actions concrètes permettant de soulager le quotidien des aidants.

Contact : Alsace Alzheimer

☎ 03 88 11 55 17 ou

☎ 06 80 25 26 58

alsace.alzheimer67@orange.fr

Permanence sur rendez-vous pris préalablement tous les 2^es samedis du mois, de 10 h à 11 h 30.

APEDA

Association française de parents et d'enfant(s) en difficulté d'apprentissage du langage écrit et oral. Propose, écoute et informe les parents d'enfants « DYS » (dyslexiques).

CNI/Passeport
prise de rdv en ligne

QR code à scanner



Contact : APEDA 67

☎ 03 88 95 96 04

Permanence sur rendez-vous pris préalablement, 2^e samedi du mois, de 9 h à 11 h.

Assistante sociale

Accompagnement et suivi social des personnes, des familles en difficulté et des parents dans leur fonction éducative. Prévention et protection de l'enfance, des personnes vulnérables.

Contact : Unité Territoriale d'Action Médico-sociale de Saverne (UTAMS)

Assistante sociale : Christine ZILLOTTO ☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique). Sur rendez-vous.

Secrétariat : Sandrine OLIVEIRA

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique)

Lundi et mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (permanence physique de la secrétaire).

Pour les communes de Furdenheim, Ittenheim, Hurtigheim et Handschuheim :

Assistante sociale : Mélanie NOEPPEL ☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique).

Secrétariat : Julia BERTRAND

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique).



Crédit photo : Christian KIEFFER

Ouvert en septembre 2011, le Trèfle, la Maison des services du Kochersberg, site pilote national labellisé France Services, regroupe :

- La Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland ;
- La mairie de Truchtersheim ;
- Une antenne décentralisée de la Chambre d'Agriculture
- Une unité médico-sociale de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ;
- L'Espace France Services proposant une trentaine de services complémentaires destinés à faciliter la vie des habitants.



La carte d'identité nationale (CNI)

- Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité est valable 10 ans. La liste des pièces justificatives est disponible sur **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits**
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur **www.diplomatie.gouv.fr** (onglet : conseils aux voyageurs).
- Pour toute demande de carte nationale d'identité, veuillez prendre rendez-vous auprès de l'accueil du Trèfle, France Services du Kochersberg. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 03 88 69 60 30, par mail **letrefle@kochersberg.fr**, par Internet sur **www.kochersberg.fr** ou bien au Trèfle lors du retrait du dossier, le cas échéant.

Les services de A à Z

Des services identifiés dans le Kochersberg, des services qui répondent à vos besoins au quotidien...



CAF du Bas-Rhin

Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin.

Accès à l'ordinateur en libre-service, permettant de consulter son dossier personnel, ses derniers paiements et suivre le traitement de ses courriers. Pour ce faire, il faut vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel.

☎ 3230

www.caf.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

Caritas Kochersberg

Actions caritatives, aides de première urgence, accompagnement des familles en difficulté. Collecte alimentaire, de vêtements et de jouets.

Contact : Caritas Kochersberg

☎ 06 22 46 09 99

accueil@caritas-alsace.org

Sur rendez-vous pris préalable-
ment, tous les lundis et mercredis
du mois, de 14 h à 16 h.

C.A.R.S.A.T Alsace - Moselle

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

Accès à l'ordinateur en libre-service, permettant de créer votre espace personnel, demander un relevé de carrière, consulter votre dossier personnel, demander la régularisation de votre carrière, consulter le suivi de votre dossier, vos derniers paiements. Pour ce faire, il faut vous munir de votre numéro de sécurité sociale.

☎ 3960

www.carsat-alsacemoselle.fr

www.lassuranceretraite.fr

www.info-retraite.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.



C.A.U.E 67

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin.

Conseils en architecture et en urbanisme pour les particuliers et les professionnels du territoire.

☎ 03 88 15 02 30

caue@caue67.com

www.caue67.com

Sur rendez-vous pris préalable-
ment, 1^{er} mercredi du mois, de
9 h à 12 h.

C.M.A

Chambre de Métiers d'Alsace.

Conseil et accompagnement des créateurs, repreneurs et chefs d'entreprises artisanales. Conseil des jeunes dans leur orientation professionnelle par la découverte des métiers de l'artisanat et la promotion de la formation par l'apprentissage.

Contact : Samuel GILLET

☎ 03 88 19 79 40

cma@cm-alsace.fr

www.cm-alsace.fr

Sur rendez-vous pris préalable-
ment, 3^e mardi du mois, de 9 h
à 12 h.

Conseillère en économie sociale et familiale

Accompagnement et conseil sur la gestion du budget et aide à la constitution d'un dossier de surendettement.

Pour toute demande merci de
contacter l'assistante sociale,
Christine ZILLOTTO

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique)

Pour les communes de Furden-
heim, Ittenheim, Hurtigheim et
Handschuheim :

Assistante sociale :

Mélanie NOEPPPEL

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique).

Conciliateur de justice

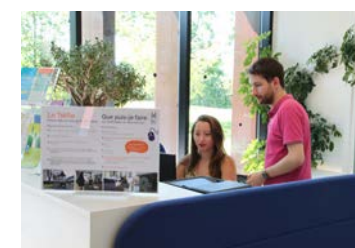
Règlement à l'amiable de situa-
tions conflictuelles. Le recours à
un conciliateur de justice peut
vous éviter un procès. Il inter-
vient dans le cadre des que-
relles de voisinage, des conflits
locataire/propriétaire, des pro-
blèmes de mitoyenneté...

Contact : Freddy SCHMIDT

☎ 06 23 24 82 36

freddy.schmidt@conciliateurde-justice.fr

Permanence sur rendez-vous
pris préalablement, le mercredi
en semaine impaire de 9 h à 12 h.



Consultation juridique gratuite

Consultation juridique pluridis-
ciplinaire gratuite assurée par
un avocat.

Contact : Le Trèfle

☎ 03 88 69 60 30

letrefle@kochersberg.fr

Sur rendez-vous pris préalable-
ment à l'accueil du Trèfle,

- 1^{er} mardi du mois de
17 h à 19 h;
- 3^e samedi du mois de
8 h 30 à 11 h 30;
- 4^e samedi du mois de
8 h 30 à 11 h 30.

Les rendez-vous ont lieu obliga-
toirement dans un des bureaux
mutualisés du relais multi-services
au Trèfle.

Permanence du Sous-Préfet au Trèfle

Sous-préfecture de Saverne

Monsieur Benoît VIDON,
Sous-Préfet de Saverne, tient des
permanences un après-midi par
mois au Trèfle, France Services.

À destination des présidents
d'associations, des chefs d'entre-
prises ou des élus, ces perma-
nences permettront un dialogue
de proximité entre ces personna-
lités et le représentant de l'État
pour notre arrondissement et
ainsi faciliteront la concertation.

Contact : Le Trèfle

☎ 03 88 69 60 30

letrefle@kochersberg.fr

Permanence mensuelle sur ren-
dez-vous pris préalablement à
l'accueil du Trèfle en précisant le
ou les thèmes qui seront abordés
afin que le Sous-Préfet puisse pré-
parer l'entretien.

Les services de A à Z

Des services pour tous : enfant, ado, adulte, senior, salarié, demandeur d'emploi, futur(e) retraité(e)...

C

CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie du Bas-Rhin.

Accès à l'ordinateur en libre-service situé dans le hall d'accueil. Avec votre compte ameli, vous pouvez à tout moment :

- Télécharger et imprimer vos attestations de droits et d'indemnités journalières ;
- Suivre vos remboursements en temps réel ;
- Poser des questions à votre caisse par email qui vous répond sous 48 h.

Pour ce faire, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale ainsi que de votre code confidentiel inscrit sur votre dernier relevé de prestations ou à défaut demander un code provisoire directement sur la page « mon compte » qui vous sera transmis sous une dizaine de jours.

Les ambassadeurs des services présents à l'accueil pourront vous accompagner dans vos démarches.

Contact : ☎ 3646
www.ameli.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

Crésus

Prévention et accompagnement des personnes en situation de surendettement.

On entend par surendettement :

- Difficulté à rembourser ses crédits ;
- Difficulté à faire face à des dettes non professionnelles ;
- Lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

L'association propose une aide au montage de dossier de surendettement, une réorganisation du budget ainsi qu'une sensibilisation aux économies.

Contact : ☎ 03 90 22 11 34
Uniquement sur rendez-vous, 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h.

D

Direction régionale des finances publiques (DRFiP)

Impôts, amende, taxes locales

Accueil de proximité complémentaire au site impots.gouv.fr, au Centre de contact (0 809 401 401) ainsi qu'au service des impôts des particuliers de l'Euro-métropole. Il permet :

- D'avoir un premier niveau d'information sur les démarches fiscales par les ambassadeurs des services ;
- D'être accompagné, si besoin, sur les portails Internet liés aux impôts
www.impots.gouv.fr
www.tipi.budget.gouv.fr
www.cadastre.gouv.fr
<https://timbres.impots.gouv.fr>
www.oups.gouv.fr
www.amendes.gouv.fr
- Ou, en cas de question complexe, d'être reçu par un agent des finances publiques le mercredi après-midi des semaines impaires en prenant rendez-vous auprès du Trèfle, ou directement depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr, jusqu'au mardi de la semaine précédente.

Contact : Le Trèfle
☎ 03 88 69 60 30
letrefle@kochersberg.fr
Permanence sur rendez-vous les mercredis après-midi en semaine impaire.



E

Écrivain public

Aide et accompagnement à la compréhension et à la rédaction de courriers juridiques ou administratifs. Accompagnement dans la réalisation de démarches administratives, notamment en ligne, afin de faciliter l'accès aux droits. Aide à la rédaction de CV simples.

Contact : Caritas Kochersberg
☎ 06 76 55 34 37
accueil@caritas-alsace.org
Permanences sur rendez-vous tous les lundis du mois de 14 h à 16 h.

Entraide Emploi

L'association Entraide Emploi est missionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) afin de proposer un accompagnement renforcé aux personnes bénéficiaires du revenu Solidarité active (RSA) « soumis aux droits et devoirs » et dont le projet est l'insertion et l'accès à l'emploi et ou à la formation.

Contact : Christophe ZIMMERMANN
christophe.zimmermann@entraide-emploi.fr
Permanence les lundis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h sur rendez-vous au Trèfle.
www.entraide-emploi.com

ÉS

Accès à l'ordinateur en libre-service, permettant de s'informer sur tous les services d'ÉS, de créer son espace personnel, consulter et payer ses factures, souscrire en ligne à différents services, gérer ses contrats. Pour se faire, se munir de sa dernière facture. Les ambassadeurs des services présents à l'accueil pourront vous accompagner dans cette démarche.

www.es.fr
☎ 03 88 20 60 60

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

EPSAN

(Établissement public de santé Alsace nord).

Consultations psychologiques pour les enfants, les adolescents et leurs familles. Ces consultations sont assurées par des praticiens de l'EPSAN.

Contact : Secrétariat médical
☎ 03 88 64 61 09
contact@ch-epsan.fr
www.ch-epsan.fr
Sur rendez-vous pris préalable-ment :

- Les mardis avec un psychologue de 14 h à 19 h.

Ministère de
l'Intérieur



Permis de conduire, certificat d'immatriculation, pré-demandes de titres d'identité.

Plus besoin de vous déplacer grâce aux télé-procédures, rendez-vous sur le site ants.gouv.fr pour effectuer vos pré-demandes en ligne. Carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise (hors titres de séjour) se font maintenant par internet.

Comment faire pour accéder aux télé-procédures :

Je me connecte à
<https://ants.gouv.fr>

1. Je clique sur « Mon espace »
2. Je m'identifie ou je crée un compte **OU** je me connecte grâce à **FranceConnect** (vous avez déjà un compte auprès d'impots.gouv.fr, d'ameli.fr ou de **La Poste** ? FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes).
3. Je suis les instructions pas à pas

Contact : Le Trèfle
☎ 03 88 69 60 30
letrefle@kochersberg.fr

Les services de A à Z

Des services spécifiques pour répondre aux demandes de tous les publics.

F

France Travail

Accès à l'ordinateur en libre-service situé dans le hall d'accueil. Les ambassadeurs des services vous accompagneront dans vos démarches en ligne sur francetravail.fr (créer son espace, mettre son CV en ligne), n'hésitez pas à les solliciter.

Contact : ☎ 3949
www.francetravail.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

L

Ligue contre le Cancer

Écouter, apaiser, rassurer, orienter les malades du cancer et proches de malades. Cet accueil individuel permet aux malades et à leurs proches d'exprimer en toute confidentialité leurs difficultés et leurs appréhensions.

Contact : la permanence est assurée par le docteur Jean-Claude JANSER, président honoraire du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer.

☎ 03 88 24 17 60

www.ligue-cancer.net

Permanence les 1^{er} et 3^e lundi du mois de 15 h à 17 h.

La Poste

Accès à l'ordinateur en libre-service, permettant de s'informer sur tous les services de la Poste. Les ambassadeurs des services vous accompagneront dans votre découverte des services proposés par la Poste, via son site Internet (commande de timbres, envoi de courrier en recommandé...).

Contact : ☎ 3631
www.laposte.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

M

Médiation extra-familiale

Entretiens d'information à la médiation dans le cadre de conflits individuels ou collectifs au travail (salarié – employeur – service en souffrance), conflits issus de contrats civils ou commerciaux (à l'exclusion des contrats signés entre un professionnel et un particulier relevant du droit de la consommation).

Contact : Me Reine DJOTANG-NGNIA référencée auprès de la Cour d'appel de Colmar et de l'Institut de Justice amiable du Barreau de Strasbourg.

☎ 03 88 36 02 10

djotang.ngnia.avocat@gmail.com
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h, sur rendez-vous pris préalablement.



Ministère de la Justice

Confronté à une situation conflictuelle ou litigieuse, victime d'une infraction ? Les ambassadeurs des services présents à l'accueil peuvent vous orienter vers le bon interlocuteur, vous renseigner sur l'aide aux victimes et vous accompagner sur le site www.justice.fr (demande d'extrait de casier judiciaire par exemple).

Contact : Le Trèfle
☎ 03 88 69 60 30
letrefle@kochersberg.fr

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

Mission locale de Saverne Plaine et Plateau

La Mission Locale de Saverne Plaine et Plateau informe et accompagne les jeunes de 16 à 26 ans au travers de différentes étapes de leur parcours et concrétise avec eux un retour réussi vers l'emploi.

- Élaboration et la validation du projet professionnel ;
- L'accompagnement vers la formation ;
- L'accompagnement vers et dans l'emploi ;
- La résolution de problèmes périphériques (santé, logement, mobilité...).

Contact : Conseillère référente
☎ 06 80 00 09 30
murielackermann@mlsaverne.alsace
www.mlsaverne.alsace
www.facebook.com/mission.desaverne
Mission Locale Saverne
☎ 03 88 71 10 08
Permanence tous les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous pris préalablement.

Ordinateur en libre service

En dehors des permanences physiques, de nombreux services sont disponibles sur l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

- **Ministère de l'intérieur (ANTS) :** 3400
www.ants.gouv.fr
- **DRFiP (impôts) :**
www.impots.gouv.fr/portail
www.tipi.budget.gouv.fr
www.cadastre.gouv.fr
<https://timbres.impots.gouv.fr>
www.oups.gouv.fr
www.amendes.gouv.fr
- **Ministère de la justice :**
www.justice.fr
- **CPAM :** 3646
www.ameli.fr
- **C.A.R.S.A.T. :** 3960
www.carsat-alsacemoselle.fr
www.lassuranceretraite.fr
- **La CAF :** 3230
www.caf.fr
- **France Travail :** 3949
www.francetravail.fr
- **MSA :** 03 89 20 78 68
<https://alsace.msa.fr/lfy>
- **La Poste :** 3631
www.laposte.fr

Les services de A à Z

Nouveauté! Passeport/CNI : la prise de rendez-vous en ligne est désormais possible sur www.kochersberg.fr

P

Mutualité sociale agricole d'Alsace (MSA)

Accès à l'ordinateur en libre-service situé dans le hall d'accueil. Grâce à votre compte sur www.alsace.msa.fr/lfy vous pouvez :

- Accéder à votre espace privé MSA : procéder à l'inscription et la mise à jour de « Mon espace privé », utiliser les services en ligne de la MSA, envoyer un message à la MSA ;
- Accompagnement aux démarches liées à la MSA* : compréhension des courriers, aide à la constitution des dossiers (*les courriers et les dossiers sont à transmettre à votre MSA).

Pour ce faire, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale ainsi que de votre mot de passe. Les ambassadeurs des services présents à l'accueil pourront vous accompagner dans vos démarches.

Contact : ☎ 03 89 20 78 68
<https://alsace.msa.fr/lfy>

! Service accessible via l'ordinateur en libre-service. Les ambassadeurs présents à l'accueil vous accompagneront dans vos démarches sur simple demande.

Puéricultrice

Protection maternelle et infantile (PMI).

Informe, conseille et rassure les futures mamans et jeunes parents sur la santé des jeunes enfants de 0 à 6 ans. Aide à l'orientation en cas de nécessité de consultations spécifiques ou soins particuliers.

Contacts : Elodie HOLLNER / Marine HOFFMANN

☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique)
Permanences et consultations sur rendez-vous pris préalablement.

Puéricultrice spécialisée assistants maternels

Protection maternelle et infantile (PMI).

Informe, conseille les assistantes maternelles concernant leur agrément et les accompagne dans leurs pratiques.

Pour toute première demande ou modification d'agrément, merci de faire une demande par écrit à la cellule Assistants maternels de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA).

Contact : Cathy ZIEGER
☎ 03 69 33 20 00 (numéro unique).

S

Service Social de l'Assurance Maladie

Le Service social de l'Assurance Maladie accompagne des personnes fragilisées, rencontrant des difficultés sociales du fait de leur maladie, accident de travail, maladie professionnelle ou invalidité. Le Service social est chargé de suivre les assurés sociaux dont un arrêt de travail engendre des conséquences sur la vie de famille, affective, professionnelle, financière...

Une permanence sur rdv est assurée au Trèfle tous les mercredis des semaines paires uniquement.

Contact : Véronique KEMPFER
3646, Dites « service social ».



U

U.N.A.F.A.M

Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

Accueil, écoute, soutien et accompagnement des proches et des personnes souffrant de troubles psychiques. Accompagnement dans le montage des dossiers de reconnaissance du handicap.

Contact : ☎ 09 64 00 45 06

unafam67@orange.fr

www.unafam.org

Sur rendez-vous pris préalablement, tous les jeudis du mois, de 15 h à 17 h.

CNI/Passeport prise de rdv en ligne

QR code à scanner



France services

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Trèfle a été labellisé « France Services » par l'État, attestant de la pertinence des nombreux services proposés mais aussi de la qualité de l'accompagnement des habitants dans leurs démarches.



Faire établir un passeport

- Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie habilitée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée... La liste des pièces justificatives est disponible sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits
- Pour toute demande de passeport, veuillez prendre rendez-vous auprès du Trèfle, France Services du Kochersberg. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 03 88 69 60 30, par mail letrèfle@kochersberg.fr, par Internet sur www.kochersberg.fr ou bien au Trèfle lors du retrait du dossier, le cas échéant. Les remises des passeports seront réalisées sans rendez-vous aux horaires d'ouverture du bâtiment.

Les horaires de rdv

Lundi : 14 h - 16 h 30

Mardi : 9 h 30 - 11 h 30 / 16 h - 18 h 30

Mercredi : 9 h 30 - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30

Vendredi : 9 h 30 - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30

Samedi : 9 h - 11 h

**France
services**



le trèfle

**Pfettisheim
Pfulgriesheim
(D220)**

**Reitwiller
Brumath
(D30)**

**Le Trèfle,
France Services**

**Wiwersheim
Strasbourg
(D30)**



Horaires d'ouverture

Lundi: 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mardi: 9 h - 12 h et 14 h - 19 h

Mercredi: 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Jeudi: 13 h - 17 h

Vendredi: 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi: 8 h 30 - 11 h 30

Accessibilité

Le Trèfle est desservi par les transports en commun interurbains (ligne 220, arrêt « Maison des services »).

Une trentaine de places de parking attenantes au bâtiment permet un stationnement aisé de votre véhicule. L'ensemble des services sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Trèfle, Maison des services du Kochersberg
32 rue des Romains 67370 Truchtersheim
☎ 03 88 69 60 30 ou letrifle@kochersberg.fr
www.kochersberg.fr